

# CHEPT'infos

JANVIER 2016

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE TOUS LES CHEPTAINVILLOIS



## AGENDA

### **Vendredi 1<sup>er</sup> janvier**

Bonne année à tous.

### **Samedi 2 janvier**

Fermeture exceptionnelle de la Mairie.

### **Mardis 5 et 19 janvier**

Balades pour les séniors et aussi pour tous. 2 circuits au choix : l'un d'1 heure, l'autre de 2 heures. Départ 9H45 devant la Mairie. Attention : la balade du 5 janvier sera écourtée de 20 min car elle sera suivie par le pot du nouvel an. Bernard (06 63 65 99 96).

### **Samedi 9 janvier**

Traditionnel repas de début d'année réservé aux Cheptainvillois de 64 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint, 12H, salle polyvalente.

### **Mercredi 13 janvier**

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

### **Samedi 16 janvier**

Cérémonie des vœux du Maire. 11H15, salle polyvalente.

### **Dimanche 24 janvier**

Spectacle danse contemporaine/HIP-HOP dans le cadre du festival Les Hivernales, 16H salle polyvalente. Voir tract joint. Réservation et règlement en Mairie jusqu'au samedi 23 janvier.

*Le Conseil Municipal,  
le Conseil Municipal Enfant et  
le personnel communal vous  
souhaitent à toutes et à tous une  
bonne et heureuse année 2016.*

*Vous êtes conviés le samedi 16 janvier  
à 11H15 à salle polyvalente pour la  
cérémonie des vœux du Maire.*

*Réponse souhaitée avant le 9 janvier.  
Tél : 01 69 14 82 12.*

## PERMANENCES JURIDIQUES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LA CCA

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur les sites : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr) et [www.cc-arpajonnais.fr](http://www.cc-arpajonnais.fr).

## TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

## SITE INTERNET DE CHEPTAINVILLE

• Afin de suivre au mieux la vie de notre village, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à quatre newsletters sur le site internet de la commune : Associations, Ecoles/Périscolaire, Vie de la commune et Culture. [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr).

• Une page facebook réservée à l'actualité des jeunes cheptainvillois existe désormais : [www.facebook.com/cheptinfosjeunes](http://www.facebook.com/cheptinfosjeunes).

## ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Un centre d'appel est opérationnel jusqu'au 21 février. Des kinésithérapeutes libéraux disponibles accueillent vos enfants dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés de 9H à 18H. Standard : vendredi et veille de jour férié de 12H à 20H, le samedi et le dimanche de 9H à 18H : **0 820 820 603.**

Des médecins sont disponibles 7j/7 de 9H à 23H au **0 820 800 880.**

## RAPPEL : LES ARNAQUES CONTINUENT

Sous toutes les formes déjà décrites dans les Chept'infos précédents, les tentatives d'escroquerie continuent. Restez sur vos gardes, soyez vigilants surtout en cette période de fêtes.

## CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 15 décembre dernier le Conseil Municipal a notamment :

- adopté les tarifs applicables en 2016 pour les services périscolaires (cantine, garderie). Voir annexe.
- a fixé les tarifs pour le spectacle organisé le dimanche 24 janvier dans le cadre du festival Les Hivernales à : 7 € par adulte et 5 € par enfant de + de 10 ans ainsi que pour les étudiants sur présentation de leur carte. La gratuité est accordée aux moins de 10 ans ainsi qu'aux Cheptainvillois de moins de 25 ans.
- approuvé une convention de fonds de concours avec la CCA pour le financement de divers travaux de voirie. La recette attendue s'élève à 76 947 €.
- accepté le rachat interne d'un emprunt contracté avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole destiné à financer les travaux de réhabilitation de certains réseaux d'assainissement. L'économie réalisée par ce rachat est de l'ordre de 17 000 €.
- accepté l'acquisition, pour un montant de 4000 € d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée section AB N°0081 jouxtant le groupe scolaire. Cette acquisition s'avère très intéressante pour permettre le cas échéant la réalisation d'équipements périscolaires.
- émis un avis défavorable sur le schéma de coopération intercommunale au motif que la fusion programmée de 4 syndicats à compétence eau potable semblent incohérente.

## INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2016-2017

Il est demandé aux familles de se faire connaître en Mairie afin de recenser les enfants à scolariser en septembre prochain. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2013 ou avant. Elles se feront en Mairie du **4 janvier au mars.**

Se munir : de pièces d'identité en cours de validité, du livret de famille et toutes pièces statuant sur la garde de l'enfant le cas échéant, de la copie de la page de vaccination du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants scolarisés antérieurement un certificat de radiation sera exigé pour la finalisation du dossier au mois de juin. L'équipe enseignante et éducative recevra les enfants nouvellement inscrits au mois de juin.

## QUOTIENT FAMILIAL : CELA CONCERNE TOUS LES CHEPTAINVILLOIS

Venez faire calculer votre quotient familial en mairie et cela quel que soit votre âge ou votre situation familiale (marié, célibataire, avec ou sans enfants, actif, retraité, etc.).

En fonction de sa valeur, cet indice vous permettra de bénéficier tout au long de l'année de certaines prestations sociales proposées par votre CCAS.

Pour les familles avec enfants scolarisés, vous pourrez bénéficier d'une tarification avantageuse auprès des services périscolaires : cantine, garderie, transport, centre de loisirs... Ce calcul du quotient familial est à renouveler chaque année avant le 31 décembre. En l'absence de ce calcul, le tarif maximum sera appliqué et les prestations sociales ne seront pas servies. Si vous rencontrez un changement de situation familiale ou professionnelle en cours d'année, faites recalculer votre quotient familial.

Venez en Mairie avec votre avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus 2014 ainsi que tous les documents attestant des subventions qui vous perçoivent (attestation du montant de la Caf). Les nouveaux tarifs des services municipaux sont intégrés dans le présent Chept'infos et sur le site de la commune.

**Rappel : de nombreuses familles n'ont pas encore déposé en Mairie les éléments nécessaires au calcul de leur quotient familial. Ces familles se verront appliquer le quotient maximum 6 pour les tarifs des services périscolaires et de centre de loisirs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Aucune régularisation ne sera effectuée sur les facturations déjà établies. Nous comptons sur votre diligence afin de faire calculer votre quotient familial avant le 20 janvier 2016, délai de rigueur.**

## CCAS : BONS ÉPICERIE DE CHEPTAINVILLE

Nous vous rappelons que certains Cheptainvillois peuvent prétendre aux bons « épicerie » d'une valeur de 30 euros reconductibles. Pour cela, il faut prendre rendez-vous en mairie avec le CCAS. Il est demandé l'avis d'imposition, les revenus pris en considération sont les 3 derniers bulletins de salaire, ou le montant de la retraite (les aides de la CAF ne sont pas pris en compte) Le seuil des ressources retenu pour bénéficier d'un bon « épicerie » a été revu à la hausse : 700 euros mensuel (revenus nets divisés par le nombre de part du foyer). Ainsi un plus grand nombre de Cheptainvillois pourront y avoir droit :

- Couple avec 2 enfants à charge, soit 3 parts = 2 100 €
- Adulte seul avec 2 enfants à charge : 2 ½ parts = 1 750 €
- Adulte seul : 700 € .

## VOUS ÊTES PROFESSIONNEL DE SANTÉ ?

**Un cabinet médical verra le jour à Cheptainville fin juin 2016.** Si vous êtes intéressés, Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous. Tél : 01 69 14 82 12.

## LA MÉDIATHÈQUE

- **Mardi 2 février à 10H30** : Contes pour les tout-petits : séance réservée aux assistantes maternelles et aux parents qui gardent des enfants de moins de 3 ans.
- En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne, la médiathèque expérimente le **prêt de 2 liseuses**. Elles sont pré-chargées, l'une de romans de littérature générale, la seconde de romans policiers. Vous pouvez les emprunter pour 3 semaines. N'hésitez pas à venir vous renseigner.
- **Tu as entre 12 et 18 ans et t'intéresses à la vidéo ?** Fred Soupa, artiste vidéaste en résidence sur l'Arpajonnais, propose plusieurs rencontres et ateliers de cinéma et d'arts visuels entre janvier et juin (prises de vue, de sons, écriture de récits, montage, etc.). Ces rencontres aboutiront à un projet vidéo autour de la sablière de Cheptainville. Renseignements à la médiathèque et sur le site internet de Cheptainville rubrique « Jeunes ». Ateliers proposés dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique, avec le soutien de la DRAC et de la CCA.

**La médiathèque sera fermée du 25 décembre au 4 janvier ainsi que le samedi 16 janvier en raison de la cérémonie des vœux du Maire.**

**Mardi de 16H à 19H**

**Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30**

**Samedi de 10H à 12H30**

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr  
**L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

## ASSOCIATION PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE

Nous vous rappelons que notre prochaine **assemblée générale est prévue le samedi 6 février 2016 à 10h, Maison Victor Hugo**. Ce sera l'occasion de faire le point des actions en cours et des objectifs pour 2016. Les candidatures pour étoffer le Conseil d'Administration seront les bienvenues.

Nous souhaitons à toutes les Cheptainvilloises et à tous les Cheptainvillois nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

## CLUB DES ANCIENS BOUTONS D'OR

A tous les Cheptainvillois et Cheptainvilloises, nous souhaitons une bonne année 2016 et vous présentons nos vœux de bonne santé et de bonheur.

**Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 29 janvier à 14H**, salle polyvalente : renouvellement des adhésions (timbre 2016 à coller sur la carte « Générations Mouvement »), accueil et inscriptions des nouvelles adhésions pour tous ceux et celles qui ont envie de nous rejoindre, parmi les sujets qui seront abordés, un point sera fait sur les activités et les sorties de 2015, des infos seront données sur celles envisagées pour 2016. L'assemblée générale se clôturera par la traditionnelle galette des rois.

## RECHERCHE TÉMOIGNAGES SUR LA SABLIERE POUR PROJET ARTISTIQUE

Dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique, un projet vidéo mené par Fred Soupa, artiste vidéaste en résidence sur l'Arpajonnais, sera mené de décembre à juin. Le thème choisi est la sablière située dans la forêt régionale de Cheptainville. Aussi, si vous avez des histoires à nous raconter sur ce lieu, merci de contacter Catherine Vatieur : catherine.vatieur@cheptainville.fr ou 01 69 14 82 12.

## INTOXICATIONS MONOXYDE DE CARBONE

**Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers.** Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants : faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée, de préférence avant la saison hivernale, veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et n'obstruer jamais les grilles de ventilation, respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant, proscrire l'utilisation de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros. Maux de têtes, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas : aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite des locaux, appelez les secours : 112 numéro unique d'urgence européen, 18 : sapeurs pompiers, 15 : SAMU.

## JARDINS FAMILIAUX

Des jardins familiaux vont se libérer pour la saison 2016. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie, en précisant leur choix entre une parcelle de 150 m<sup>2</sup> ou de 75 m<sup>2</sup>. Les parcelles seront attribuées en fonction de l'ordre d'inscription sur la liste.

## SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les animatrices du périscolaire recherchent pour leurs animations : grands cartons épais, tissus africains, riz et lentilles, clous, tiges de bambou, film alimentaire et aluminium, baguettes de bois de 2 à 4 cm de diamètre.

## 4ÈME ÉDITION DU CONCOURS COLLECTE DE PAPIER « A VOS MARQUES ? PRÊTS ! PAPIER !! »

Organisé par le SICTOM jusqu'au 31 mars 2016.

Nous vous invitons à déposer tous vos papiers dans les bornes d'apport volontaire. Un double intérêt :

- Le concours du tri de papier récompense les communes qui obtiendront les meilleurs résultats. Une enveloppe de 4500 € sera répartie au profit des caisses des écoles des communes lauréates.
- Un intérêt financier pour la collectivité : le papier collecté en porte à porte revient à environ 380 € la tonne entre le coût de la collecte et du traitement, alors qu'en apport volontaire dans les bornes cela est gratuit pour la collectivité.

## 17ÈME CHALLENGE DES COMMERCE ALIMENTAIRES LES « PAILLES D'OR »

La Chambre de commerce et de l'industrie de l'Essonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne recrutent comme chaque année de nouveaux jurés, consommateurs et professionnels, qui intégreront les jurys de chaque catégorie pour aller à la rencontre des commerçants alimentaires candidats sur l'Essonne. Infos : <http://www.essonne.cci.fr/>.

## VOUS ÊTES EN CONTACT AVEC UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCES ?

Conseils pour aider et orienter les femmes victimes de violences sur [www.orientationviolences.hubertine.fr](http://www.orientationviolences.hubertine.fr). Les femmes victimes peuvent être écoutées et conseillées gratuitement et anonymement en appelant le 3919 « Violences Femmes Infos ».

## INFORMATIONS PERMANENTES

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU HUREPOIX

**Ordures ménagères :** mardi à partir de 11H.

**Emballages :** vendredi matin.

**Déchets végétaux :** Reprise en mars.

**Papiers et verres :** 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

#### ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fait désormais uniquement sur appel téléphonique au 01 69 94 14 18. Ce service est payant au tarif de 30€ et gratuit pour les personnes handicapées et les personnes de plus de 65 ans.

**Conteneur à vêtements :** Zone du Charbonneau.

#### Siège social du S.I.C.T.O.M. :

Tél : 01 69 94 14 14.

[www.sictom-du-hurepoix.fr](http://www.sictom-du-hurepoix.fr)

#### Ouvertures de la déchèterie d'Egly rue des Meuniers :

Tél : 06 73 21 15 16.

Se munir de la carte d'accès valable 2 ans et d'une pièce d'identité.

#### Réouverture lundi 4 janvier avec de nouveaux horaires d'hiver :

Lundi et vendredi : 14H - 17H,

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

10H - 13H et 14H - 17H,0

Dimanche : 10H - 13H.

#### Ouverture de la Mairie

**Lundi :** de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Mardi** de 15H à 18H45

**Mercredi :** fermée

**Jeudi :** de 9H à 12H et de 15H à 18H15

**Vendredi :** de 15H à 18H15

**Samedi :** de 9H30 à 11H30

**Fermeture exceptionnelle samedi 2 janvier.**

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : [accueil@cheptainville.fr](mailto:accueil@cheptainville.fr)

#### Service urbanisme

Accueil du public :

Lundi et vendredi de 15H à 18H.

Fermé le mercredi et le jeudi.

Pour obtenir un rendez-vous, contactez le 01 69 14 89 74.

#### CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

[catherine.vatier@cheptainville.fr](mailto:catherine.vatier@cheptainville.fr)

Site : [www.cheptainville.fr](http://www.cheptainville.fr)

### RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

### PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ

Michel POUZOL, député répond à toutes vos questions. Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous au 01 40 63 92 23.

### NAVETTE GRATUITE VENDREDI

Chaque vendredi matin, vous avez le choix pour être transporté soit au marché d'Arpajon, à Auchan ou au Carrefour Market de Marolles.

Le C.C.A.S. vous propose de vous inscrire directement auprès de Sébastien DESBOURDES au 06 03 03 47 26 (société ADP 91) chaque début de semaine. Cette navette mise en place pour les seniors peut aussi être utilisée par les plus jeunes. Le CCAS prend en charge financière la totalité de cette prestation.

### DON DU SANG

#### • Samedi 2 janvier de 10h à 16h

SALLE COMMUNALE Andrée et Marcel LEFEVRE  
Avenue Alphonse Martin  
Janville-sur-Juine

#### • Samedi 9 janvier de 10h à 16h

SALLE POLYVALENTE MAISON NEUVE  
Avenue de la Commune de Paris  
Derrière Aldi Marché  
Brétigny-sur-Orge

#### • Lundi 25 janvier de 15h à 20h

RESIDENCE LES TAMARIS  
Salle Saint Sauveur  
46, avenue Hoche  
Arpajon

Infos : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

### NUMÉROS D'URGENCE UTILES

#### • Médecins week-end et jours fériés :

01 64 46 91 91

• S.O.S Médecins : 3624 /

0826 88 91 91

• Maison médicale de l'Arpajonnais au 01 69 13 91 91, le samedi de 14H à 20H et le dimanche de 8H à 20H

**15 :** urgences médicales - SAMU

**17 :** Police

**18 :** Pompiers

**112 :** Numéro d'urgence européen **119 :**

Enfance maltraitée

**116 000 :** Enfants disparus.



## URGENCES SANTÉ

### PHARMACIES DE GARDE

#### VENDREDI 1<sup>ER</sup> JANVIER

##### Pharmacie EL OMARI

1B Avenue Salvador Allende  
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON,  
01 60 83 35 75

##### Pharmacie CHARRIN

1, rue Alexandre Thorin  
JANVILLE, 01 60 82 86 03

#### DIMANCHE 3 JANVIER

##### Pharmacie CLAUSSIER-DEMANNOURY

5 bis route de Limours  
ANGERVILLIERS, 01 64 59 18 38

##### Pharmacie TACONNET

60, chemin de la Garenne  
LA NORVILLE, 01 64 90 39 39

#### DIMANCHE 10 JANVIER

##### Pharmacie PHILIAS ET VROMAN

6, rue de l'ancienne Poste  
BREUILLET, 01 64 58 64 47

##### Pharmacie VERCELOT

56, rue du Général Leclerc  
VERT-LE-PETIT, 01 64 93 26 14

#### DIMANCHE 17 JANVIER

##### Pharmacie DAMBRINE

12, rue Croix d'Egly  
EGLY, 01 64 90 27 76

##### Pharmacie LE HOUEROU

8, place de la Commune de Paris  
ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

#### DIMANCHE 24 JANVIER

##### Pharmacie DAIX-NAUDIN

36, Grande Rue  
Résidence "La Roseraie"  
EGLY, 01 64 90 21 31

##### Pharmacie PAROLINI

48 bis, rue St-Germain  
ITTEVILLE, 01 69 93 10 25

#### DIMANCHE 31 JANVIER

##### Pharmacie EL OMARI

1B Avenue Salvador Allende  
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON,  
01 60 83 35 75

##### Pharmacie BOURGOIN

73, Grande Rue  
LARDY, 01 69 27 40 24

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

# TARIFS SERVICES MUNICIPAUX 2016

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre, les tarifs des services municipaux pour 2016 ont été fixés comme suit :

Rappel des éléments pris en compte pour le calcul du quotient familial :

- Ressources totales brutes avant abattement déclarées de l'année N-2 (exemple pour l'année 2016, revenus déclarés pour 2014 donc avis d'imposition ou de non imposition reçu en 2015).
- Prise en compte des pensions alimentaires versées ou perçues
- Prise en compte des revenus fonciers et mobiliers
- Prise en compte des allocations familiales
- Prise en compte du nombre de parts fiscales indiqué sur l'avis d'imposition
- Prise en compte dans le nombre de parts de 0,5 en plus pour les enfants de plus de 25 ans continuant leurs études

**Voir grille des quotients au bas de cette page.**

## **I – Cantine**

### **Prix du repas :**

Quotient 1 .....	2,32 €
Quotient 2 .....	2,54 €
Quotient 3 .....	2,94 €
Quotient 4 .....	3,19 €
Quotient 5 .....	3,45 €
Quotient 6 .....	3,82 €

### **Une inscription annuelle est possible aux tarifs mensuels forfaitaires suivants :**

Quotient 1 .....	29,50 € par mois
Quotient 2 .....	32,28 € par mois
Quotient 3 .....	37,42 € par mois
Quotient 4 .....	40,34 € par mois
Quotient 5 .....	43,72 € par mois
Quotient 6 .....	48,41 € par mois

### **Prix de la garderie du midi pour les enfants allergiques : Tarif unique : 1.50 €**

## **II- Garderie et études surveillées**

### **Prix de la garderie préscolaire de 7H30 à 8H20 :**

Quotient 1 .....	0,64 €
Quotient 2 .....	0,79 €
Quotient 3 .....	1,04 €
Quotient 4 .....	1,20 €
Quotient 5 .....	1,37 €
Quotient 6 .....	1,62 €

### **Prix de la garderie postscolaire de 16H30 à 18H45 ou du service d'études surveillées :**

Quotient 1 .....	1,00 €
Quotient 2 .....	1,17 €
Quotient 3 .....	1,32 €
Quotient 4 .....	1,59 €
Quotient 5 .....	1,76 €
Quotient 6 .....	1,95 €

## **GRILLE DES QUOTIENTS FAMILIAUX**

Pour un quotient familial mensuel inférieur à 600 €	1
Pour un quotient familial mensuel compris entre 601 € et 900 €	2
Pour un quotient familial mensuel compris entre 901 € et 1100 €	3
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1101 € et 1300 €	4
Pour un quotient familial mensuel compris entre 1301 € et 1500 €	5
Pour un quotient familial mensuel supérieur à 1500 €	6

**Les familles n'ayant pas fourni les documents se verront appliquer le quotient 6.**